

Numéro du projet				-		
Titre du projet						
Période du projet						
	<b>Organisation exécutant le projet</b>	<b>Partenaire du projet</b>	<b>Sponsor du projet</b>			
Nom du mouvement			Weltnotwerk der KAB e.V.			
Pays			Deutschland			
Interlocuteur			Norbert Steiner Geschäftsführer des Weltnotwerk e.V.			
Adresse			Bernhard-Letterhaus-Str. 26 50670 Köln Deutschland			
E-mail			norbert.steiner@weltnotwerk.de			
Téléphone fixe/portable			Tel: +49-221-77 22-143 Fax: +49-221-77 22-135			

**L'organisation exécutant le projet, le partenaire du projet et le sponsor se mettent (ci-après dénommé Weltnotwerk) d'accord sur les aspects suivants, qui seront contractuels durant la collaboration :**

### 1. Objectifs

Groupe cible du projet			
No.	Objectif	No.	Mesure
1		1a	
		1b	
		1c	
		1d	
2		2a	
		2b	
		2c	
3		3a	
4		4a	

<b>ACCORDS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toutes les parties contractantes veillent à ce que les objectifs marqués en haut soient atteints grâce aux mesures correspondantes et qu'il soit ainsi possible d'améliorer la situation du groupe cible durablement.</li> <li>• L'organisation exécutant le projet va informer Weltnotwerk immédiatement si les objectifs/mesures du projet doivent être changés, les objectifs du projet ne peuvent pas être atteints ou s'il y a des obstacles qui empêchent la réalisation du projet.</li> <li>• L'organisation exécutant le projet s'oblige à observer et documenter le succès et les impacts de ses efforts : Durant la durée du projet le bref rapport (PM08) doit être soumis à Weltnotwerk chaque 31 janvier et le rapport de projet (PM10) chaque 30 juin. De plus, en cas de projets qui durent plusieurs années, un rapport final (PM13) doit être rendu au plus tard trois mois après la fin du projet.</li> </ul>
----------------	--

## 2. Financement

	Somme	Monnaie locale
Montant des subventions accordées par Weltnotwerk		
Equivalent en euros		€
Date de confirmation de financement (PM C)		
Comptabilité interne de l'organisation par		
Comptabilité externe par		
<b>ACCORDS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Weltnotwerk soutiendra le projet et ses mesures en mettant à disposition, basé sur le plan des revenus et des dépenses (voir PM03) et l'approbation de financement (PM c), les subventions voir ci-dessus.</li> <li>• Les parties contractuelles s'obligent de dépenser les subventions avec soin car la plupart viennent des dons et des moyens publics.</li> <li>• Toutes les recettes (c'est-à-dire l'argent reçu par Weltnotwerk, le propre capital, des dons de tiers, des intérêts de recettes etc.) ainsi que les dépenses doivent être calculés avec Weltnotwerk. Pour cela, pendant toute la durée du financement du projet l'organisation exécutant le projet doit rendre l'État financier (PM09) chaque 30 juin et chaque 31 janvier le rapport financier sur l'année dernière doit être soumis. Chaque 28 février le rapport d'audit (PM12) sur l'année dernière doit être soumis. Les quittances de toutes les recettes et dépenses doivent être utilisés pour le rapport d'audit ou annexés comme scan ou copie au rapport financier. Vous trouvez davantage d'informations dans les conditions générales du financement de projet. Les indications dans les directions générales sont obligatoires.</li> </ul>	

### **3. Plan des recettes et des dépenses approuvé**

**VEREINBARUNGEN**

- Toutes les parties acceptent le plan soumis des recettes et des dépenses (PM03) comme contractuel. L'organisation exécutant le projet s'oblige à utiliser les subventions uniquement pour les objectifs du projet et d'une façon économe et économique.
- L'organisation exécutant le projet s'oblige à informer Weltnotwerk si:
  - les circonstances essentielles qui ont mené à la subvention approuvée changent ou si les objectifs/mesures du projet doivent être changés.
  - des objets plus chers que 3000 euros ne sont plus utilisés pour le projet. Cela concerne également des fonds, des terrains développés et non-développés ainsi que des concessions et d'autres biens juridiques.
  - si durant la période de financement, l'organisation exécutant le projet reçoit d'autres contributions d'un ou plusieurs tiers pour le même projet.
  - les dépenses prévues (au total) se réduisent ou s'accroissent.
- si les subventions accordées ne sont pas dépensées parce que par exemple il a été possible de réduire les coûts.
- Une augmentation de la somme de subvention est uniquement possible dans des cas particuliers et si la nécessité est bien justifiée. Pour cela une demande par écrit est nécessaire.
- Weltnotwerk peut retirer l'approbation de financement si:
  - les objectifs du contrat de projet ne sont pas accomplis,
  - l'organisation exécutant le projet n'a pas demandé l'accord de Weltnotwerk avant de faire des changements,
  - les raisons principales pour la décision de financer le projet n'existent plus,
  - les mesures du projet n'ont pas encore commencé 2 ans après le début du projet.
- Weltnotwerk peut réclamer des subventions déjà versées si l'argent attribué à l'organisation n'était pas dépensé comme convenu dans le contrat de projet ou si les obligations signées n'étaient pas accomplies.

D'autres détails concernant la collaboration et le traitement des formulaires sont réglés dans les conditions générales de financement de projet (PM01). Avec la signature du contrat de projet l'organisation confirme avoir lu et compris ces conditions, ainsi que de les accepter et les accomplir. Le contrat de projet entre en vigueur dès que Weltnotwerk a reçu une copie et l'original signés de ce contrat.

	<b>Organisation exécutant le projet</b>	<b>Partenaire du projet</b>	<b>Weltnotwerk</b>
Lieu, Date			
Nom, Fonction			
Signatures			
Nom, Fonction			
Signature			